



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT

**VIANDE SÉCHÉE
DU VALAIS ★ WALLISER
TROCKENFLEISCH**

L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

Cahier des Charges de la Viande séchée du Valais enregistrée comme indication géographique protégée IGP le 14 octobre 2002 par l'Office fédéral de l'agriculture, modifiée par la décision du 09 mai 2012

sont respectées par:

**Cher-Mignon S.A.
Cyrille Bagnoud
Rte cantonale 1
3971 Chermignon**

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Viande séchée du Valais IGP

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2016

Numéro d'enregistrement OIC-VSVUTI-1114-20683

Lausanne, le 27 novembre 2014

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur



Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.